

**DÉTAIL DE VOTRE FACTURE RÉF. 2018-EA-00-1864**

Réf. à rappeler : 0425 / 00356

Compteur	Nouveau Relevé		Ancien Relevé		Consommation	Commentaire			
	Date	Index	Date	Index	m³				
141A002473	01/03/2018	48	30/08/2017	48	0	Normal			
LIBELLÉ				Base	Prix Unit. € H.T.	Montant € H.T.	Taux T.V.A	Montant € T.V.A	Montant € T.T.C
<b>Distribution de l'eau</b>									<b>14,56</b>
Location compteur dn 15 période du 31/08/2017 au 01/03/2018				183	22,6500	11,35	5,50	0,62	11,97
Entretien branchement période du 31/08/2017 au 01/03/2018				183	4,6900	2,35	10,00	0,24	2,59
<b>Collecte et Traitement des eaux usées</b>									<b>20,13</b>
Forfait assainissement Communauté de communes période du 31/08/2017 au 01/03/2018				183	36,5000	18,30	10,00	1,83	20,13
<b>TOTAL A PAYER</b>						<b>32,00</b>		<b>2,69</b>	<b>34,69</b>

**CONSUMMATION EAU**

Calculée au m³ d'eau consommée : comprend le prélèvement, le traitement, et la distribution de l'eau au compteur.

**FOND FINANCIER RENOUV.**

Calculé au m³ d'eau consommée : destiné au renouvellement régulier du patrimoine.

**ABONNEMENTS**

Calculés au prorata temporis : la location de compteur, l'entretien branchement et le forfait assain. sont destinés à couvrir les charges fixes.

**ASSAINISSEMENT**

calculée au m³ d'eau potable consommée : comprend la collecte et le traitement des eaux usées.

**ORGANISME PUBLIC D'ETAT**

L'agence de l'eau est chargée de collecter les redevances et d'aider financièrement les actions de lutte contre la pollution.

**Préservation ressources en eau :**

Est fonction des volumes d'eau prélevés dans la nature.

**Lutte contre la pollution :**

Tout consommateur contribue financièrement à la lutte contre la pollution de l'eau.

**Modernisation des réseaux :**

Seuls les habitants raccordés à l'assainissement sont concernés.

**MODALITES DE REGLEMENT :**

- Par internet : connection sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr), disponible jusqu'à la date d'échéance;  
--> Saisissez l'identifiant collectivité 015339 et la référence de votre facture **Référence : 2018-EA-00-1864**
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public.
- Par carte bancaire ou espèces au Trésor Public, 3 rue Jean Moulin à Nuits St Georges, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
- Par virement à la Banque de France IBAN : FR03-3000-1001-83F2-1600-0000-020 BIC : BDFEFRPPCCT
- NOUVEAU - Par prélèvement automatique, sous réserve d'avoir souscrit une demande auprès du Service des Eaux (03.80.62.01.42).

**PRESCRIPTIONS IMPORTANTES :**

- N'oubliez pas de signaler, sans délai, au Service des Eaux votre départ ou tout changement concernant cet abonnement.
- Pour éviter les gaspillages et limiter votre facture, surveillez régulièrement vos installations afin de repérer rapidement une fuite.
- En cas de gel, n'oubliez pas de protéger votre compteur et vos installations.
- Respectez la date limite de paiement afin d'éviter tout désagrément.